

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE COMMUNAUTE DE COMMUNES OPALE SUD**

L'an deux mille dix, le dix mai à dix-huit heures trente, le conseil s'est réuni à la salle d'honneur de la mairie de Berck-sur-Mer, sous la présidence de M. Jean-Marie KRAJEWSKI en suite de convocation en date du 30 avril 2010, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie de Berck-sur-Mer.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice, à l'exception de MM. Bruno COUSEIN, Vincent LENA, Alain GOILLON, Xavier DEBEAUMONT et Mme Marie-Claude LAGACHE, absents excusés.

Suppléants : MM. Gérard CAUCHOIS, Rémy CARAMIA, Henri BENARD.

M. Renaud MONCOMBLE est élu secrétaire.

2010-43 – Collecte et valorisation des déchets – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service pour l'année 2009

Rapporteur : Jean-Claude GAUDUIN

Le rapporteur rappelle à l'assemblée qu'en application de l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, il appartient aux établissements de coopération intercommunale qui ont compétence en matière de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères de présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public, comportant les indicateurs techniques et financiers de ce service, et destiné notamment à l'information des usagers.

Il doit être présenté au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Il est annexé à la présente délibération.



REÇU LE

19 MAI 2010

Fait à Berck-sur-Mer,
le 14 mai 2010

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Publié le 18 MAI 2010
Exécutoire le 19 MAI 2010

Le président,

Jean-Marie KRAJEWSKI



Le président,

Jean-Marie KRAJEWSKI

